

Mirandola ou le passé recomposé : une généalogie fantastique dans l'Italie du XIVe siècle

Serge Bouchet

► **To cite this version:**

Serge Bouchet. Mirandola ou le passé recomposé : une généalogie fantastique dans l'Italie du XIVe siècle. Travaux

documents, Université de La Réunion, Faculté des lettres et des sciences humaines, 2009, pp.151–169. hal-01244146

HAL Id: hal-01244146

<http://hal.univ-reunion.fr/hal-01244146>

Submitted on 6 Apr 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Titre de publication : Mirandola ou le passé recomposé : une généalogie fantastique dans l'Italie du XIVe siècle.

Serge Bouchet

Dans les bouleversements d'une société tels qu'en connaît l'Italie de la plaine du Pô à la fin du Moyen Age, quelle place accorder aux récits généalogiques ? La généalogie n'est pas alors une simple recherche des ancêtres, c'est avant tout une reconstruction du passé. Cette reconstruction dérange l'historien actuel, comme elle a dérangé les érudits dès le XVIIe siècle, car elle ne correspond ni aux critères de l'écriture littéraire, qui invente pour faire œuvre de création, ni aux critères de l'histoire en quête de la réalité des événements passés. En 1380, le chroniqueur Ingrano Bratti adresse une lettre à Marsilio et Giberto Pio, seigneurs de Carpi, dans laquelle il présente les origines généalogiques de cette famille seigneuriale : par le récit imaginé à partir d'une trame fréquemment retenue, les origines familiales sont remontées jusqu'à l'antiquité¹. Cette lettre en latin est expédiée par l'auteur comme un complément à sa chronique. Dans les copies ultérieures, ce fragment traduit est intégré à la *Cronaca della Mirandola dei figli di Manfredo e della corte di Quarantola*, devenant alors le début de la chronique.

Mirandola est une toute petite seigneurie qui se trouve dans une région d'une très grande vitalité aux XIVe et XVe siècle. Ferrare, voisine de Mirandola, est en effet un des hauts lieux de la Renaissance, avant même Florence. Ferrare est aux mains des Este. Ces seigneurs sont les tous premiers à mettre en place une cour animée par les spectacles, le théâtre (Plaute et Térence), la musique.

Mais ces seigneurs sont aussi ambitieux : en 1336, ils se sont emparés de Modène. Ingrano Bratti, l'auteur de la chronique, est, pour sa part, au service de la seigneurie des Visconti qui est alors en pleine expansion. C'est donc au cœur d'un monde qui annonce la Renaissance, avec son explosion artistique, ses excès, ses rivalités politiques et ses guerres, que la chronique et la lettre qui l'accompagne ont été composées.

¹ Cet article reprend le thème de notre communication *Antiquité/ Féodalité dans l'Italie des XIVe et XVe siècles : la chronique et le mythe* présentée à la « Journée de l'Antiquité » mais selon une problématique différente. Il ne s'agit plus seulement de chercher dans la chronique le récit mythique et la complexité des liens qui unissent histoire et récit légendaire, mais de proposer une interprétation des raisons de l'écriture du texte. La contextualisation a également été développée.

La lettre porte en elle toute la complexité de cette Italie pré-renaissante, elle permet d'approcher une conception de l'histoire qui n'a rien de commun avec l'idée de l'histoire que nous pouvons nous faire. C'est précisément cette différence, entre une manière de penser l'histoire au XIV^e siècle et les principes de l'histoire actuelle, que nous voulons mettre en évidence. Et c'est parce que l'écart est grand entre les principes d'une discipline aujourd'hui considérée comme une science aux modalités bien définies et une écriture de l'histoire qui ne partageait pas nos critères de vérité qu'il nous est difficile d'accepter un tel texte pour historique. Pour faire apparaître cette pensée de l'histoire du XIV^e siècle, nous proposons une lecture à trois niveaux de la lettre d'Ingrano Bratti, lecture s'attachant à la genèse du texte, à la signification du message, restitué dans une perspective historique, et pour finir à l'interprétation d'un cheminement historique.

Décrypter le contenu de la lettre qui accompagne la chronique permet de mettre en évidence les fondements culturels du texte.

La mise en perspective du récit avec le monde du XIV^e siècle apporte pour sa part une explication des liens qui se tissent entre histoire et récit mythique.

L'aboutissement de cette lecture permet de proposer une interprétation du sens que l'on pouvait donner, en son temps, à cette lettre.

Construction d'un récit mythique

Il était une fois un jeune soldat appelé Manfred épris de la belle Euride. Manfred était de très noble naissance, chambellan de l'Empereur Constance. Hélas Euride était fille d'Empereur et le mariage était donc impossible. L'extrait N°1 raconte la fuite des deux jeunes amoureux.

Par l'évocation de Manfred, ancêtre supposé des Pio, ce texte enracine la famille seigneuriale de Carpi dans un double lien, le lien avec Manfred et le lien avec Euride qui implique une ascendance impériale romaine prestigieuse.

Ce début rassemble les ingrédients d'une belle histoire : l'amour impossible, la fuite, le bonheur caché.

Toutefois cette belle histoire ne serait pas complète sans une suite conforme à l'esprit du temps, la narration de l'exploit conduisant à la reconnaissance impériale.

Après une évocation de la vie tranquille du jeune couple, Bratti rapporte comment Manfred donne la victoire à l'Empereur lors du siège d'Aquilée, comment il est comblé

d'honneurs puis se fait reconnaître. Manfred, Euride et leurs enfants sont couverts de privilèges qui en font de véritables seigneurs. Par ce passage, la seigneurie est légitimée et la fondation de la ville de Mirandola expliquée.

Je voudrais à partir de ce récit, m'aventurer dans des eaux troubles, les troubles eaux de l'écriture de l'histoire, plus précisément. Invention, récit, histoire, mémoire, événement, propagande, délire, poésie semblent inextricablement mêlés dans ce texte.

Si ce récit peut sembler n'être qu'une invention flatteuse, l'étude de ses thèmes montre qu'il n'est pas construit au hasard, il repose sur trois grandes références.

Une imprégnation d'origine biblique.

La valeur religieuse n'est pas exprimée directement (on n'évoque pas la piété de Manfred, contrairement à celle de Constantin), mais on la perçoit dans la destinée de Manfred.

La fuite de Manfred et Euride, et surtout l'arrivée dans la « vallée boisée » dans laquelle tout abonde s'apparente à la découverte de la terre promise². Le couple connaît une descendance nombreuse, présentée comme exceptionnelle. Ici aussi le texte fait écho à l'Ancien Testament³. (Extrait N°1)

Le choix du terme « *mirabile* » employé à propos de la progéniture de Euride doit être souligné. *Mirabile* a toujours, sous la plume des chroniqueurs d'Emilie-Romagne, le sens de phénomène exceptionnel. Il est employé pour tout ce qui relève de l'intervention divine : comète, tremblement de terre, catastrophe ou au contraire récolte exceptionnelle.

Pour réunir les données de façon synthétique, on peut décomposer ainsi le message :

- Manfred atteint une sorte de terre promise dans laquelle abonde tout ce qui est nécessaire.
- La fécondité de son épouse est exceptionnelle, comme pour les personnages bibliques dont la descendance est abondante.
- L'abondance de richesses comble la famille
- Le succès militaire est rapide là où l'Empereur échouait, et le héros se voit combler d'honneurs.

² Deutéronome 8,10. Un pays où le pain ne te sera pas mesuré et où tu ne manqueras de rien.

³ Deutéronome I,1,10. Ces références ne sauraient surprendre car « le Deutéronome est le texte de référence pour le pouvoir au Moyen Age », c'est un « Petit traité d'éthique royale dans lequel le Moyen Age a trouvé un cadre à sa pensée politique » ; voir à ce sujet : Blanchard (Joël), Müthlethaler (Jean-Luc). *Ecriture et pouvoir à l'aube des temps modernes*. Vendôme : PUF, 2002. p8

Tous ces indices sont les signes qui montrent que le héros jouit de la faveur divine. La réussite personnelle est en soi un signe de valeur, de noblesse.

Un autre lien avec les thèmes bibliques apparaît dans les nombres.

Le chroniqueur évoque les dix enfants d'Euride⁴. Ces dix enfants sont la souche de dix familles nobles. Le nombre dix renvoie à une symbolique biblique : dans l'Ancien comme dans le Nouveau Testament, ce nombre est évoqué à plusieurs reprises. On ne peut s'empêcher de rapprocher cette descendance d'Euride de l'évocation des dix tribus d'Israël⁵, mais aussi des dix justes⁶.

Le texte reprend sans cesse l'expression les *quarante fils de Manfred*. L'expression « fils de Manfred » est antérieure à Ingrano Bratti, elle figure dans un recensement de 1315 qui répertorie les *chefs de familles des Fils de Manfred* et dresse la liste des familles nobles de Reggio et de Mirandola⁷. Tous les noms du recensement se retrouvent dans la liste des premiers fils de Manfred rapportée dans la chronique.

L'ajout du chroniqueur porte sur le nombre, les **quarante** fils de Manfred, et la liste de quarante noms qu'il propose. Ce nombre de quarante⁸ a lui aussi une valeur symbolique. L'Evangile selon Saint Matthieu s'ouvre sur la généalogie de Jésus Christ : il dénombre quarante générations d'Abraham à Jésus, Jésus étant le quarantième après Abraham.

L'Antiquité n'est toutefois pas présente uniquement dans ces thèmes bibliques, elle est aussi rappelée par des évocations de l'Empire romain.

⁴ *Cronaca della Mirandola dei figli di Manfredo e della corte di Quarantola* éditée par Felice Ceretti, Mirandola: Cagarelli, 1872. p15. Dans la suite du texte, la référence à la chronique sera sous la forme « Bratti p.xx. »

⁵ Rois, 11, 31.

⁶ Genèse 18, 32. On trouve aussi : Dans les tribus, dix hommes sur cent (Juges 20, 9) ; Boaz prend dix sages (Ruth 4, 2), (Samuel 1, 8) ; dix jeunes envoyés par David (Samuel, 25, 5), (Daniel 7, 23) ; il ne restera que dix hommes par ville pour Israël, ou cent pour mille (Amos, 5, 3) ; dix hommes de toutes les nations suivent les juifs (Zaccharie, 8, 23) ; dix lépreux guéris (Luc, 17, 12 et 17) ; dix serviteurs sont choisis (Luc 19, 13) ; les dix rois qui accomplissent la volonté de Dieu (Apocalypse 17,12). Dix semble le nombre du choix.

⁷ *Libro focorum seu exstimo condito sub anno 1315*, Archives Communales de Reggio. Cité in Bratti p141-142.

⁸ Matthieu, I, 1. Quarante revient fréquemment dans l'Ancien Testament comme dans le Nouveau : pour la traversée du désert (40 ans) ; les envoyés qui observent la terre d'Israël reviennent après 40 jours ; c'est également la durée du déluge. On trouve également les 40 justes (Genèse 18, 29). Jésus jeûne 40 jours dans le désert (Matthieu, 4,2), (Marc 1,3), (Luc 4,2), (Jean 2, 20).

Des références romaines

Le récit ne se réduit pas à une présentation fabuleuse, il ancre la naissance des seigneuries de Mirandola et Carpi dans l'Empire romain du début du IV^e siècle.

Le texte s'ouvre sur l'Empereur romain, Constantin Ier le Grand, en 320. Bratti signale dès la première ligne de sa chronique, que Constantin est fils de l'Empereur Constance et de son épouse Hélène qui est « l'inventrice de la Croix de Jésus Christ »⁹. Ainsi, par une présentation régressive, l'auteur nous amène de l'année 320¹⁰ à l'Empereur Constance Chlore, élevé au rang de César en 293. Le lien avec le christianisme est étroit puisque Constance, empereur en Gaules, Espagne et Bretagne, s'abstient de pourchasser les chrétiens¹¹.

Par l'allusion à la vraie Croix, le chroniqueur rattache sa chronique aux origines du christianisme, même s'il se dispense de rapporter des faits bibliques. La référence à la Croix retrouvée permet de faire le lien entre la naissance du christianisme, les Empereurs romains du IV^e siècle, et le temps de l'auteur puisque le récit de cette invention de la Croix faisait partie des lectures dans les églises¹².

On connaît l'importance de l'Empereur Constantin pour les chrétiens et la place que le christianisme médiéval lui accorde. Pour le lecteur du XIV^e siècle, Hélène et son fils Constantin sont ceux qui ont rendu possible la christianisation de l'Empire. L'évocation de Constantin puis le lien établi entre Constantin et les Manfredi, par le mariage, unissent ainsi étroitement la seigneurie médiévale à l'antiquité romaine.

⁹ Les récits rapportant l'invention de la Croix par Hélène, font partie de la culture commune. On peut notamment en trouver un exemple chez Jacques de Voragine : *La Légende dorée*. Lonrai : La Pléiade, 2004. pp363-372 et note pp1227-1228. Selon la tradition, prêchée dans les églises, Hélène en pèlerinage dans les Lieux Saints en 326 aurait assisté à la découverte de la Croix de Jésus avec celles des deux larrons et un miracle lui aurait permis de reconnaître la vraie Croix. On faisait la lecture dans les églises d'un récit de cette invention par Hélène, « grâce aux indications du juif Judas, le futur Saint Quiriace » suivant un texte que Robert d'Auxerre dénonce comme apocryphe (MGH SS XXVI, 222) ainsi que le précise Bernard Guenée dans son article « Y a-t-il une historiographie médiévale ? » in *Revue Historique*, 1977, N°524, p262.

¹⁰ On peut relever une erreur de date. « Constantin commença à être Empereur à 40 ans, en 320 » est-il écrit. Constantin est effectivement âgé de 40 ans en 320, mais il est proclamé auguste dès 306, à la mort de Constance. Sans doute Ingrano Bratti veut-il évoquer l'unité impériale après 323 et la victoire de Constantin sur Licinius à Andrinople en 324 et la victoire de Chrysopolis en 324.

¹¹ Dans la tétrarchie instituée par Dioclétien en 293, Empereur en second, Constance aurait dû appliquer dans ses territoires les édits de Dioclétien mettant en place une persécution des chrétiens.

¹² J'emprunte cette approche à la lecture de Pausanias par Louise Bruit Zaidman, « La notion d'*archaion* dans la *Périégèse* de Pausanias » in *Grecs et Romains aux prises avec l'histoire. Représentations, récits et idéologie*, colloque de Nantes et Angers sous la direction de Guy Lachenaud et Dominique Longrée. Rennes : Presses Universitaires de Rennes 2003. pp21-30, notamment pp26-27. L'article montre comment chez Pausanias, l'identité s'ancre dans le passé notamment par les traces archéologiques et les objets hérités du passé que Pausanias peut voir, et par quel processus ces traces établissent le lien entre passé et présent de l'auteur.

La fuite, de Constantinople à Naples, et ensuite seulement de Naples à Ravenne, reprend l'itinéraire des grands récits antiques, des Argonautes, d'Ulysse, de Enée avant d'être prolongé jusqu'à la région du chroniqueur.

Le thème de la vallée boisée¹³, quant à lui, évoque l'Arcadie, couverte de forêts épaisses, paradis terrestre peuplé de bergers. L'Arcadie qui représente, dans la Rome du I^{er} siècle avant JC, une sorte d'idéal : la nature, la beauté, une vie simple et heureuse. Ainsi Bratti mêlerait à la terre promise un mythe romain cher à Théocrite, Virgile, Ovide... Il est légitime de penser qu'Ingrano Bratti ait rattaché à la référence religieuse une description de l'Arcadie car cette image devait alors venir tout naturellement à l'esprit d'un humaniste. Cette transposition de l'Arcadie en Italie annonce un genre qui connaît un succès retentissant dans toute l'Europe après 1502 avec le roman *l'Arcadie* du poète et humaniste Iacopo Sannazzaro¹⁴.

L'allusion à une bataille opposant les fils de Constantin à Aquilée rapporte également un fait historique antique, mais visiblement, Bratti mélange les destinées des trois fils de l'Empereur Constantin.

Constantin II, fils aîné de Constantin, hérite des Gaules, de l'Espagne et de la Bretagne. Constance II, troisième fils de l'Empereur, reçoit l'Égypte, l'Orient, l'Asie et le Pont. L'Italie et Rome sont attribuées avec l'Afrique, l'Illyrie et la Macédoine à Constantin I^{er}, dernier fils de Constantin. Constantin II, s'estimant lésé, tente de s'emparer de la Macédoine et de la Thrace. Une bataille l'oppose à Constantin I^{er} à Aquilée, bataille au cours de laquelle Constantin II est tué. A la suite de cette victoire, Constantin I^{er} devient Empereur d'Occident. A la mort de Constantin I^{er}, Constance devient l'unique Empereur. Bratti attribue donc à Constance des faits qui concernent ses frères, car Constance n'a pas pris part à la bataille d'Aquilée.

L'Antiquité est présente dès l'ouverture la chronique, elle joue un rôle essentiel pour ancrer les origines de la seigneurie dans un passé prestigieux, mais c'est une antiquité racontée à la manière du Moyen Âge.

¹³ Bratti désigne par cette expression un lieu qui était encore très boisé au XIV^e siècle.

¹⁴ Le roman pastoral devient alors un thème littéraire : le mythe de l'Arcadie connaît une importante diffusion par les œuvres de Montemayor (*Diana*, 1558), Cervantès (*Galatea* 1585), Philip Sidney (*L'Arcadie*, 1590), Lope de Vega (*La Arcadia* 1590), Honoré d'Urfé (*L'Astrée*, 1628). La peinture s'empare également de l'Arcadie : *Les Bergers d'Arcadie* de Nicolas Poussin en 1639. Sur la particularité du regard de Poussin dans *Les Bergers d'Arcadie* et la diffusion du message « *Et in Arcadia ego* » voir Colombe Couëlle, *Travaux & Documents*, sous la direction de Myriam Kissel, N°30, Université de La Réunion, p124-125.

Les liens entre le récit fabuleux et l'histoire

Le chroniqueur établit un lien spatial entre l'Antiquité et son temps.

Les deux tourtereaux s'enfuient de Constantinople par une route les menant de Naples à Ravenne, Bologne puis Modène. De Modène, ils atteignent une tranquille vallée voisine.

C'est par une phrase rapide que le chroniqueur nous conduit de Constantinople au lieu de la chronique. La brièveté de la phrase montre bien que le récit de la fuite n'a d'autre but que d'établir un lien entre la région du Pont et Mirandola. C'est ce voyage qui explique la fondation de la ville de Mirandola et c'est la parturition merveilleuse¹⁵ de Euride, appelée Miranda, qui lui donne son nom. (Extrait N°2)

Ainsi, par un voyage dans le temps et dans l'espace se tisse le lien entre le passé (le temps de l'Empereur Constance, les grands voyages mythiques de l'Antiquité) et le présent du chroniqueur (la seigneurie en place qui est l'héritière et le point d'aboutissement de cette longue histoire).

Une Antiquité ancrée dans la féodalité.

Le récit évoque les romans médiévaux et la féodalité par la trame et les thèmes. Cet ancrage dans le monde médiéval et la féodalité apparaît dans l'action puisque Manfred prête l'aide militaire à son seigneur. L'ancrage se fait également par les valeurs médiévales, Manfred est à l'image du prince idéal : il associe la valeur morale (Manfred est distingué, apprécié et honoré de tous), et la valeur guerrière (l'épisode de la prise d'Aquilée). Ce portrait rappelle les Miroirs pour les princes. Les fils de Manfred révèlent également leur noblesse par leur manière de rendre une justice équitable et par leur bonne administration, en dignes descendants de leur glorieux ancêtre.

Les qualités de Manfred sont des qualités de chevalier : noblesse et beauté, renommée, vaillance, fidélité.

La reconnaissance naturelle des bergers est un thème extrêmement significatif car l'univers des bergers est l'opposé littéraire de la cour. La réussite de Manfred est révélée par les honneurs et les richesses, l'acceptation des bergers puis des autres habitants, la renommée du nom et le respect d'une distinction particulière. Avant que n'existe la cour seigneuriale, le seigneur est célébré pour sa valeur. Il est une première fois l' élu des bergers (il vit comme roi

¹⁵ *Mirandus* en latin : étonnant, merveilleux, prodigieux. Prodigieuse sans doute par la naissance des triplés.

parmi les bergers¹⁶), légitimé ensuite par tous, bergers et habitants des environs, avant d'être élu condottiere des chevaliers de Modène et de la vallée boisée. Manfred à la suite de son exploit est fait « cavalier militaire »¹⁷. Ainsi Manfred est d'abord seigneur par son mérite, car il est l' élu du peuple, puis ensuite distingué par l'Empereur avant même d'avoir été reconnu.

Le registre de langue est typiquement médiéval : Manfred doit l'aide à l'Empereur, il obtient l'autorisation d'édifier tours et châteaux. Les termes chevalier, condottiere, *virilmente*¹⁸, plantent un décor qui est celui de l'Italie du XIVe siècle.

Manfred et les siens sont ceux qui protègent (les bergers) et ceux qui luttent (la victoire d'Aquilée). C'est un « fier lignage » fidèle, qui mène à bien les opérations que l'Empereur ne peut réussir seul¹⁹. Manfred est un prince juste.

Après l'approche de l'univers mental du chroniqueur, le décryptage de la manière dont celui-ci opère une fusion entre l'antiquité et son temps révèle également sa conception du passé.

Le passé utilisé

Plusieurs liens sont tissés entre l'Antiquité et le temps du chroniqueur par l'évocation de la construction de lieux fortifiés, par la généalogie et par la terre.

La reconnaissance de Manfred par l'Empereur c'est la reconnaissance impériale, essentielle au Moyen Age, mais l'Empereur accorde aussi « le droit d'édifier tours, citadelles, forteresses et châteaux ». Nous avons là une évocation des réalités que Bratti a sous les yeux. Si la scène se veut antique, le décor est médiéval. Les tours, les citadelles, les forteresses sont le grand enjeu des luttes de pouvoir du XIVe siècle. Comme dans une partie d'échec, la possession de ces lieux fait la force d'une famille. Tout naturellement, Bratti s'est rapproché de l'objectif politique de son texte.

Le lien temporel est rapidement prolongé jusqu'à l'époque de l'auteur par l'évocation de la descendance de Manfred. La lignée qu'énumère le chroniqueur conduit du Manfred de l'Antiquité aux familles nobles de Modène et des environs, opérant ainsi la jonction entre l'Antiquité et les familles contemporaines de Bratti.

¹⁶ Bratti p15.

¹⁷ *Ibidem*.

¹⁸ On combat toujours *virilmente* dans les chroniques.

¹⁹ Le « fier lignage » est un des thèmes des chansons de geste. Boutet (Dominique), Strubel (Armand). Littérature, politique et société dans la France du Moyen Age. Vendôme, Puf, 1979. p40.

La délimitation des terres de la seigneurie concédée à Manfred par l'Empereur s'appuie sur une réalité géographique du XIV^e siècle, les terres se trouvant entre le Pô et la rivière Secchia, suivant la dénomination en langue vulgaire, pour le temps de Constance, la Secchia aurait dû être dénommée de son nom antique latin, Situla ou Secies Sigla ou Sicla. Les armoiries de la famille Pio comportant un aigle impérial (« un aigle dans un champ vert clair »), Bratti justifie ces armes par un droit accordé par Constance, « en mémoire du fait qu'ils tirent leur origine du Sacré Empire Romain »²⁰. L'aigle est certes une référence impériale, il n'implique pas nécessairement une légitimité romaine. Bratti trouve par ce rapprochement un moyen de donner consistance à son récit.

Ingrano Bratti se pose lui-même en témoin entre passé et présent. Il évoque le domaine de Quarantolo, nom donné aux terres des héritiers de Manfred. Selon lui, c'est des quarante fils que dériverait le nom de Quarantolo en vigueur au XIV^e siècle.

La première information historique sûre concernant ce domaine nous renvoie au VIII^e siècle : c'est la donation de terres nommées Corte di Quarantolo à un monastère fondé vers 750. Le domaine est ensuite donné en 1115 à un Ugo Manfredo. De là provient selon toute vraisemblance la référence aux fils de Manfred²¹. De ce domaine, « il reste des vestiges » écrit le chroniqueur, établissant un lien, par cette affirmation, entre son siècle qui voit les ruines et la donation prétendument antique²².

Une nouvelle légitimation

Bratti tisse un autre lien, tout aussi significatif, avec la comtesse Mathilde.

C'est un autre moment important de la chronique, dans un chapitre qui suit immédiatement la généalogie des fils de Manfred. Evoquer la comtesse Mathilde est un « passage obligé ». Mathilde (1046-1115) est comtesse de Toscane. Elle a hérité de la Toscane, d'une grande partie de la Lombardie, de presque toute l'Emilie-Romagne actuelle. Ses possessions s'étendent au sud jusqu'à Rome. La *Vie de la comtesse Mathilde*, généalogie en vers de Donizo Presbytero, moine de la fin du XI^e siècle est la référence de pratiquement tous les chroniqueurs d'Emilie-Romagne à la fin du Moyen Age²³.

²⁰ Bratti p16.

²¹ Bratti, p139, note 2.

²² On retrouve là un procédé analogue à celui évoqué pour l'allusion à la vraie croix du Christ : les vestiges que l'on peut voir et dont on affirme qu'ils sont antiques établissent le lien entre l'antiquité et le présent de l'auteur.

²³ Donizo Presbytero. *Vita Mathildis celeberrimae principis italiae* édité par Luigi Simeoni. Bologne : Rerum Italicarum Scriptores, Zanichelli, 1930 (RIS²). Une autre source de Bratti est la *Chronique de Gênes* de Jacques de Voragine qu'il suit visiblement pour le début de la liste des villes qui appartiennent à la comtesse, mais il complète cette liste. Monleone (Giovanni). *Iacopo da Varagine e la sua Cronaca di Genova dalle origini al MCCXCVII*. Tome 2, Rome: 1941. pp290-291.

Référence car les chroniqueurs, lorsqu'ils évoquent la période des origines de leur ville, reprennent les informations apportées par le texte de Presbytero. Mathilde est soit leur point de départ soit un passage obligé de la chronique.

Référence aussi car Mathilde a possédé une grande partie de l'Italie du nord. Ce sont les rivalités entre l'Empire et l'Eglise pour le partage de l'héritage de Mathilde qui ouvrent la porte aux communes et aux seigneuries pour les villes comme Ferrare, Modène et Reggio. Des rivalités politiques qui expliquent le contenu de la lettre ainsi que nous le verrons plus avant.

L'allusion à Mathilde est faite de manière très inhabituelle dans la lettre de Bratti. Alors que les autres chroniqueurs évoquent la piété de Mathilde, ses constructions d'églises, ses qualités, Bratti, pour sa part, construit un texte original.

Le paragraphe s'ouvre sur une évocation du temps²⁴, un temps que l'auteur survole par l'expression convenue « Après beaucoup de temps révolus ».

Il enchaîne sur une image classique à la fin du Moyen Age, la roue de la fortune élevant ou abaissant les fils de Manfredo cela « jusqu'aux environs de 1112, la Comtesse Mathilde régnant en Italie ».

Le chroniqueur poursuit rapidement par une évocation conventionnelle de Mathilde : ses ancêtres, sa piété, la fondation d'églises puis il enchaîne sans transition par la présentation du tombeau et de l'épithaphe de Mathilde, « Ci-gît, habitant le ciel, Mathilde, jadis illustre par son origine, sa puissance, sa beauté, ses hauts faits et son nom »²⁵. Que l'auteur place la référence à la tombe de Mathilde dès le début du paragraphe, la mort étant mentionnée avant les actions de Mathilde, est en contradiction avec un déroulement chronologique logique. Il est, en effet, fort surprenant de débiter l'évocation de Mathilde par la description de son tombeau et l'évocation de l'épithaphe. Cela s'explique si le dessein de l'auteur est d'établir une relation entre sa période – un tombeau que chacun peut avoir vu, une épithaphe qu'il retranscrit – et le temps de Mathilde évoqué juste avant et juste après. Ainsi, Mathilde, les descendants de Manfred et le temps du chroniqueur sont entrelacés dans ce passage qui projette le passé dans le présent.

Bratti revient ensuite sur des informations se rapportant à la vie de Mathilde. Mais tout le passage est en relation soit avec les fils de Manfred soit avec le territoire de ces seigneurs.

²⁴ Bratti pp18-19 pour tout le passage.

²⁵ *Stirpe, opibus, forma, gestis et nomine quondam
Inclita Mathildis hic iacet, astra tenens.*

Traduction avec le concours de J. Badon.

On voit que Bratti a considérablement amplifié le texte pour évoquer les descendants de Manfred, Mathilde d'ailleurs est évoquée sept fois directement ou indirectement contre dix fois pour Manfred et ses descendants.

Le passage se termine sur l'héritage de Mathilde passé aux mains de l'Eglise, puis sur les terres devenues enjeu politique.

Ce passage est une amplification des thèmes traditionnels.

ILLUSTRATION 1 : La structure du passage

La structure du texte souligne comment Bratti a considérablement développé le thème pour évoquer les fils de Manfred là où les autres chroniqueurs mentionnent tout juste la piété de la comtesse, la construction d'églises sans précisions excessives. La fin du paragraphe traite des rivalités politiques entre l'Eglise et l'Empire, il porte sur une conséquence qui n'a plus de lien avec Mathilde qui était le sujet du passage. Mais cette rivalité est fondamentale au temps du chroniqueur, c'est elle qui explique les enjeux des conflits, l'existence des seigneuries comme celle des Pio ainsi que les menaces qui pèsent sur elles. La fin de la lettre nous projette à nouveau dans le contexte politique du XIVe siècle.

Ainsi, du début à la fin, ce « passage obligé » sert les dessins du chroniqueur en justifiant sa chronique. Ecrire l'histoire de Mirandola est légitime car l'histoire de cette ville fait partie de la grande histoire et comprendre les enjeux politiques de son temps nécessite de connaître les événements qui les ont engendrés.

On notera qu'en revanche le chroniqueur n'évoque pas la médiation de Mathilde entre le Pape et l'Empereur, seul fait entré dans l'histoire par une formule sentencieuse²⁶. Ce fait ne sert pas la seigneurie des Pio, il n'est pas utile de le rapporter.

Par la construction de ce passage, Bratti lui donne pour fonction essentielle de rendre évidente la légitimité des seigneurs par les liens étroits qui ont unis, par le passé, leurs familles à Mathilde. Censé évoquer l'histoire, ce paragraphe est totalement inséré dans le XIVe siècle par la manière dont les faits du passé sont toujours prolongés jusqu'au temps de l'auteur et des descendants des protagonistes de l'histoire.

²⁶ La fameuse pénitence d'Henri IV en 1077 à la suite de la Querelle des Investitures qui l'opposa à Grégoire VII, 1076-1077 : à l'initiative de Mathilde, l'Empereur « se rend à Canossa », forteresse de Mathilde et s'humilie devant le pape. La querelle se poursuit cependant jusqu'aux accords de 1122 et 1123 et au-delà dans la Lutte du Sacerdoce et de l'Empire.

Si l'on s'éloigne du strict contenu du texte, il est possible de proposer une interprétation du sens de cette chronique et de la lettre qui l'accompagne.

Le lien entre le passé et le présent dans cette lettre a essentiellement pour but d'enraciner la légitimité des Pio, Pico, Manfredi et Papazzoni dans un passé illustre, très présent dans les mémoires et physiquement présent par les vestiges du passé.

L'écriture renforce la légende

De façon très significative, dans un processus logique, le chroniqueur en vient parfois à utiliser le présent et à établir une correspondance entre les époques. Bratti emploie des verbes au présent à cinq reprises, toujours dans le but d'insérer le temps présent dans un passé douteux.

La première utilisation du présent s'explique par une référence que le chroniqueur fait à d'autres écrits : « il y a d'autres auteurs qui écrivent que l'Empereur a donné à Manfred autour de la vallée autant de terres qu'il pouvait délimiter à cheval.»²⁷

Cet usage du présent pose problème car on ne connaît aucun autre chroniqueur ayant rapporté cette histoire, donc aucun n'ayant écrit autre chose que le texte de Bratti. On peut imaginer des manuscrits perdus, il est cependant étrange qu'on ne trouve nulle allusion à ces chroniques disparues, qui devaient être nombreuses si l'on en croit Bratti.

De plus, alors qu'il fait expressément référence à Voragine comme source de son récit, présenté comme un fragment de la *chronique de Gênes*, il reste silencieux sur le nom des autres auteurs.

Cette absence totale de références et de traces d'autres textes permet d'envisager ce passage comme un procédé rhétorique destiné à donner une plus grande valeur à la fable en laissant entendre que le récit est si connu qu'il en existe de multiples versions contradictoires. Le verbe au présent sert ainsi à donner une plus grande réalité aux faits en présentant le récit comme étant partagé par l'ensemble des chroniqueurs de la région.

Le deuxième emploi du présent est lié à l'édification de *castelli* par Manfred «un pour lui et un pour chacun des fils dans le territoire mentionné, et il est bien connu que la Mirandola est un de ces *castelli* bien qu'il fut détruit par la suite pour le reconstruire en plus beau»²⁸.

²⁷ Bratti p16.

²⁸ *Id.* p16-17.

Ce deuxième emploi est assez particulier car Bratti joue sur les mots : le « il est bien connu » renvoie dans la chronique à l'affirmation que le *castello* Mirandola est, de notoriété publique au XIV^e siècle, un château des fils de Manfred. La suite de la phrase qui fait allusion à la reconstruction permet un glissement de sens. Ce qui « est bien connu » c'est également le fait que, avant le château moderne (plus beau dit le chroniqueur), il y avait un château ancien... ce qui induit que tout le monde pense que le vieux château avait été construit par Manfred.

Le processus est intéressant qui, partant de ce que l'on sait ancien au XIV^e siècle (des vestiges, une construction d'implantation séculaire, un nom de lieu), cherche à remonter aux sources. L'ancienneté étant avérée, Bratti se contente de proposer un commencement en situant au temps de Constance les événements jetant les bases de la réalité du XIV^e siècle. On retrouve à plusieurs reprises une démarche consistant à remonter le temps : par Constantin on remonte à Hélène et à la Croix du Christ, du tombeau de Mathilde on remonte aux confirmations des privilèges seigneuriaux, l'armoirie permet de remonter à l'Empire romain. Ce raisonnement régressif alterne avec une démarche chronologique qui par un raccourci temporel met en contact l'Antiquité et le XIV^e siècle : les bâtiments visibles trouvent leur origine dans une fondation ancienne que l'auteur attribue à Manfred (qui a reçu de Constance l'autorisation d'édifier des fortifications), le nom de Mirandola est associé à Miranda donc à Euride, les vestiges du lieu dit Quarantolo sont ce qui reste de l'antique *corte di Quarantola* elle-même ainsi dénommée en raison de la descendance de Manfred, les quarante fils. Bratti utilise systématiquement la réalité présente, à laquelle tous reconnaissent une origine ancienne, pour donner corps à son récit en faisant naître ce qui a subsisté en un moment exceptionnel : le temps de Manfred, le temps de Mathilde. Ce faisant il répond à une logique qui veut que ce qui a duré, ce qui a résisté au temps n'a pu qu'avoir été important dans le passé.

L'évocation des descendants de Manfred est également l'occasion du passage au présent : certains étaient nommés « *de Casale superiore* en honneur de leur aïnesse ou *de Casale inferiore*, ainsi qu'il apparaît clairement dans tous leurs privilèges authentiques *antichi et moderni* »²⁹. Ce présent a valeur d'authentification puisque Bratti évoque des documents de son temps qui sont consultables.

Les deux derniers emplois du présent se trouvent dans l'évocation de Mathilde : « Une arche de marbre où sont gravés deux vers latins 5 [...] ». Quelques lignes plus loin des fondations

²⁹ Id p17 ; c'est nous qui soulignons.

d'églises « qui sont sous le patronage des fils de Manfred ». C'est une nouvelle fois une projection du lecteur dans son temps par l'évocation d'un monument et d'églises connus de tous.

Ce recours au présent permet de tisser un lien direct entre les familles seigneuriales du XIV^e siècle évoquées par le chroniqueur et leur ascendance antique. Le peu de précision donné à la constitution de la descendance (le texte ne s'arrête pas précisément sur les liens de pères en fils) montre que le fil de l'hérédité est sans importance. Le seul but du passage est de montrer de la façon la plus nette possible que l'on est passé de Manfred aux familles seigneuriales du XIV^e siècle. De même, pour les fortifications, l'objectif est de faire apparaître une continuité entre des constructions du temps de Manfred et les châteaux du XIV^e. Le paragraphe évoquant Mathilde remplit une fonction analogue : il souligne comment les concessions de Mathilde conduisent aux possessions des Pio en 1380.

Ainsi par le procédé qui consiste à faire entrer des références du présent, vérifiables, dans les parties les plus anciennes et les plus douteuses de sa chronique, le chroniqueur donne une réalité tangible à ce passé.

L'histoire en question

Mais pourquoi écrire une telle lettre plongeant dans le passé le plus ancien?

Parce que c'est un *topos* : On se doit de chercher des ancêtres : Presbytero pour rappeler les ancêtres de Mathilde écrit :

Aux temps anciens, aucun ne fut meilleur que ceux-ci,
Car les enfants de Priam ne seraient pas plus nobles qu'eux,
Et plus tard il ne naîtra personne qui leur soit égal³⁰.

Dans sa présentation des origines des Malatesta, autres seigneurs de Romagne, Marco Battagli évoque un ancêtre, Maltosello, défenseur de Rimini contre Attila qui aurait libéré l'Italie de celui-ci. Maltosello serait lui-même descendant des Tarquins issus de Tarcone, frère supposé de Priam³¹. De même, évoquant le courage de Malatesta II et son fils Galaotto, il fait référence aux Troyens et aux Romains qui auraient reconnu cette famille pour son mérite, comparaison venant alors tout naturellement à l'esprit des auteurs. Une chronique anonyme du milieu du XV^e siècle fait, pour sa part, descendre les Malatesta de Scipion.

³⁰ Donizo Presbytero. *Vita Mathildis. Op. cit.* p9. Traduction avec le concours de J. Badon.

³¹ Le fils de Tarcone, Lancone ayant pour sa part fondé Lancona devenue après sa destruction Ancône. Marco Battagli, *Marcha*, éditée par Aldo Francesco Masséra, RIS² 1912,p73-74.

Pour les chroniqueurs de Ferrare, le premier des Este serait Caius Attius ; les références sont aussi Constantin, Pépin, Charlemagne et surtout Roland, ainsi que les Troyens.

Par jeu intellectuel, pour une satisfaction personnelle : aux XIV^e et XV^e siècles, la diffusion reste localisée, on ne relève pas d'exploitation publique de la lettre et de la chronique de Bratti. Cela ne semble donc pas être une propagande dynastique en direction du peuple. C'est plutôt, une simple toile de fond. Le fait de présenter ce passage comme un fragment de chronique ancienne accrédite l'idée du jeu d'une construction intellectuelle que légitime la patine du temps, par l'autorité d'une source antérieure. On peut parler de jeu car l'écriture de cette lettre ne répond pas à une commande. Bratti était une plume littéraire au service des Visconti mais il semble écrire ici en dehors de toute obligation. Si la lettre peut servir les Pio, c'est à *posteriori*. Œuvre spontanée, elle n'en est pas moins conçue pour être utile car elle est un moyen de se rendre agréable.

Les étapes de l'écriture confortent cette interprétation. Bratti écrit d'abord la chronique qui rapporte des faits étayés par des documents d'archives ou repris de chroniques de Modène. Il envoie une dédicace à Giberto et Marsilio Pio, et en janvier 1380, la lettre en latin qui « reproduit » un fragment de Jacques de Voragine. Cette lettre est un récit qui n'est pas « historique ». Le passage sur la comtesse Mathilde est lui même complété dans un troisième temps³². Ainsi, le document authentique est prolongé par des développements douteux, mais l'auteur ne les a pas intégrés dans le texte initial. Pour cette raison, ce passage mérite d'être étudié à part et de ne pas être interprété comme étant la chronique, ce qui a généralement été fait.

L'œuvre apporte une légitimation

C'est là, je pense, un aspect essentiel de la lettre de Bratti.

On s'approprie l'espace par l'histoire et le passé : la lettre de Bratti permet d'affirmer la légitimité des Pico et des Pio. Les insérer dans l'histoire depuis Constantin ce n'est pas uniquement créer une légitimité familiale, dynastique. C'est aussi affirmer la possession d'un territoire. C'est dans ce contexte que Bratti écrit sa lettre, en complétant la chronique, elle sert à affirmer le droit des Pico et des Pio face aux Este.

³² Bratti, note 2 p138.

Bratti, secrétaire-notaire du Duc de Milan, originaire de Modène, affirme ainsi la légitimité des fils de Manfred sur Mirandola et Carpi par le don de Constance. Toute revendication de la terre par les Este de Ferrare est illégitime, et cela ne peut que servir les intérêts du Duc de Milan.

La légitimité est aussi affirmée par l'approbation populaire et par la reconnaissance officielle. Bratti insiste sur la reconnaissance initiale du peuple (les bergers) et cette reconnaissance est répétée puisque que Manfred est choisi à quatre reprises. Il est comme un roi, avant d'être exalté par les bergers et réclamé par les habitants des environs³³. Manfred est élu condottiere lorsque l'Empereur demande l'aide, avant qu'un serment de fidélité ne le lie au peuple après l'attribution des terres par l'Empereur, « tous les hommes se réjouissent d'un si Noble et puissant cavalier et jurent sur le champ fidélité perpétuelle »³⁴. Le « sur le champ » ainsi que le « perpétuel » renforcent considérablement la légitimité de la donation.

La tyrannie est la grande menace que représentent les seigneuries au XIV^e siècle. L'élection ne jette pas seulement les bases de l'autorité familiale, elle écarte également la suspicion de tyrannie. Que la reconnaissance populaire soit immédiate et spontanée est un gage essentiel de légitimité. D'ailleurs, comme en écho, le *Chronicon estense*, chronique anonyme de la cour des Este qui se termine en 1393, donc contemporaine du récit de Bratti, présente les prises de contrôle des villes par les Este en insistant sur le choix populaire. Les Este sont à chaque prise de possession de villes acclamés par le peuple unanime, affirme la chronique.

La force particulière des descendants de Manfred, d'après la généalogie de Bratti, c'est de bénéficier d'une légitimité qui n'est pas une acceptation tardive, des XIII^e et XIV^e siècles, comme c'est le cas des Este, mais d'une légitimité qui remonte aux origines du peuplement avec l'acceptation spontanée des bergers. Cette reconnaissance est ensuite perpétuée par des reconnaissances officielles.

Tous les fils de Manfred ne dépendent que d'une seule autorité, celle de l'Empereur, ils ne sont « sujets de personne » précise avec force Bratti, et sans doute faut-il lire « et il ne sont certainement pas sujets des Este ». Leur bonne administration et justice explique la rapide expansion de leur domaine : là encore, la réussite est une preuve de l'approbation

³³ Bratti p15.

³⁴ *Id.* p16.

divine. La double reconnaissance divine et impériale est une autre preuve historique de la légitimité du seigneur.

C'est ensuite l'amour de Mathilde pour les fils de Manfred qui est un gage supplémentaire de leur valeur. Des actes, enfin, affirment leur seigneurie. Ainsi, par un faisceau implacable de preuves accumulées au cours des temps, par des reconnaissances répétées au cours des siècles, l'auteur ancre la légitimité de la seigneurie de Mirandola, et des seigneuries voisines, dans une longue tradition. C'est l'ancienneté qui est le meilleur gage pour l'avenir de la seigneurie.

Les preuves de légitimité sont de plusieurs ordres :

- L'hérédité : le sang impérial d'Euride fonde les dynasties.
- Les droits accordés par Constance jettent les bases de l'implantation territoriale de la seigneurie.
- Le caractère : valeur, noblesse des attitudes et faveur divine par delà les vicissitudes distinguent ces familles d'exception.
- L'amour de Mathilde qui est une confirmation de la noblesse.
- La reconnaissance juridique enfin, par les textes, les privilèges conservés (serment de 1168, acte de division de 1212, vicaire de l'Empereur en 1311, en 1329 vicaire impérial de Modène³⁵)

Ainsi le texte véhicule une image permettant de justifier le pouvoir des Pio.

La nouveauté n'est pas tant dans le côté légendaire du récit, puisqu'on retrouve dans d'autres chroniques des références mythiques pour les seigneuries, que dans la composition du texte et dans l'intention de l'écriture. Bratti inaugure un genre nouveau parce qu'il reconstruit une généalogie plausible qu'il prolonge dans le temps et confirme par des textes alors que les autres chroniqueurs locaux se contentent d'évoquer rapidement les ancêtres mythiques.

Faut-il voir dans ce texte une invention puérile ?

C'est ainsi qu'il est le plus souvent présenté, c'est aussi pour cette raison qu'il est généralement négligé, les historiens n'affichant que dédain pour cette affabulation.

³⁵ Bratti, pp19, 22, 33, 34, p43.

Une constatation est essentielle pour modifier notre jugement: le texte que nous avons évoqué est précurseur dans sa forme. Le genre connaît une fortune considérable au XVe et plus encore au XVIe siècle.

Le nombre non négligeable des copies (sept au minimum), la reprise de la chronique par les historiens et les poètes du XVIe siècle prouvent que ce texte correspond à l'esprit d'une époque. Du XIVE au XVIe siècle en effet, « le document possède une autorité inférieure à la parole », pour l'histoire alors, « la source la plus fiable que l'on puisse avoir sur un événement est le témoignage direct ou indirect de la personne digne de foi³⁶ ». C'est certainement pour cette raison que Bratti attribue la paternité du récit à Jacques de Voragine, pour donner au texte la caution d'un auteur digne de foi.

S'agit-il pour autant d'une tradition héritière de la tradition orale ? Je ne pense pas que l'on trouve là le processus d'une « invention » propre à une tradition orale. C'est au contraire un écrit pensé, réfléchi qui puise dans la tradition – éventuellement orale, comme certainement l'allusion aux fils de Manfred – sans amplifier cette tradition. Si la tradition est reprise c'est pour être utilisée dans une argumentation construite. Cette argumentation doit permettre de saisir les fondements d'une seigneurie dont on ne pouvait que constater l'existence. Loin d'un récit enjolivé par l'imagination de l'orateur, le texte est une construction intellectuelle qui répond à une nécessité.

J'ai parlé d'un temps, du XIVE au XVIe siècle, où « on ne discute pas les voix du passé, (...) on les illustre »³⁷. C'est précisément ce que fait Bratti, il illustre la naissance de ces familles dont la valeur est reconnue. C'est une conception de l'histoire dans laquelle l'histoire **est** les récits du passé et le bon historien celui qui rapporte ces récits, qui imagine une argumentation à partir d'eux. L'idée que l'histoire se doit de rechercher la vérité des faits ne correspond pas à la pensée d'un auteur comme Bratti car ce n'est pas la conception que l'on se fait de l'histoire au XIVE siècle.

Voilà ce que nous autres, historiens des XXe et XXIe siècles, héritiers de Thucydide, ne pouvons plus spontanément comprendre...mais tenter d'appréhender.

L'échec de Bratti à susciter un mythe

Si l'on revient un instant à l'ascendance troyenne des Romains, on notera qu'elle a donné naissance à un immense poème latin. Le thème a connu une fortune considérable.

³⁶ Bizzochi (Roberto). *La culture généalogique en Italie au XVIe siècle*. AESC juillet 1991, pp795-796

³⁷ Bizzochi, *op. cit.* p796

Le thème de l'origine troyenne des Francs apparaît au VIIe siècle sous la plume de Frédégaire, auteur obscur que l'on a pour habitude de dénigrer (un des rares auteurs de ce siècle cependant). Il serait resté la fantaisie d'un chroniqueur médiéval s'il n'avait été repris par divers chroniqueurs à sa suite jusqu'à devenir un grand projet de Ronsard, par l'épopée de la Franciade. Selon ce mythe, après avoir quitté Troie détruite, les Troyens auraient gagné la Macédoine et se seraient installés entre le Rhin, le Danube et la mer sous la conduite de Francus, d'où dérive le nom de Francs. Malgré l'échec de cette tentative avortée de Ronsard, la tentative montre que le mythe avait encore une certaine consistance au XVIe siècle.

Plus proche de Mirandola, à Ferrare, dans les toutes dernières années du XVe siècle, la filiation troyenne des Este est affirmée dans un texte poétique qui connaît alors un immense succès, l'*Orlando innamorato* de Boiardo. Le même récit poétique fait descendre les Este d'un compagnon de Roland, reprenant le schéma d'Ugo Caleffini.

La volonté de chercher dans l'Antiquité les racines d'une famille ou d'un peuple n'est pas neuve, mais la seigneurie des Pico n'est ni Rome ni le Royaume de France ni même Ferrare. Le sujet n'est donc pas suffisamment porteur pour transformer la chronique en mythe ou ce récit est un trop grand mythe pour une trop petite seigneurie...

La généalogie fantastique imaginée par Ingrano Bratti s'inscrit dans un mouvement plus général de reconstruction du passé au service du pouvoir, invention du passé que l'on retrouve dans les généalogies royales et seigneuriales. Mais il s'agit alors de familles très prestigieuses que la généalogie vient uniquement conforter³⁸. La particularité du texte de Bratti réside dans la faiblesse de la seigneurie pour laquelle il imagine une ascendance exceptionnelle, « fabuleuse », dans une démarche qui n'est pas l'œuvre d'un courtisan pour son seigneur car Bratti, au service des Visconti, n'a pas grand-chose à attendre des petits seigneurs de Carpi.

Nous nous proposons de revenir prochainement sur les liens qui unissent la chronique et la lettre afin de préciser la complexité des raisons de l'écriture de cette généalogie et les problèmes de la réception du texte. Nous nous arrêterons aussi sur la postérité de la généalogie proposée par Bratti.

³⁸ « Les chroniques généalogiques ou dynastiques ont fleuri à partir du XIIIe siècle, tandis que se concentrait le pouvoir politique dans des lignées issues parfois d'un usurpateur et que se construisaient les identités nationales ». C. Klapisch-Zuber. *L'ombre des ancêtres*, La Flèche : Fayard, 2000. p159 sqq. L'ouvrage présente l'importance de la généalogie, prolongeant les souverains antiques, pour les histoires royales et princières.